ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 1 529 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE le service de traversier opère à Rivière-du-Loup depuis plus de 112 ans et qu'il est reconnu par le gouvernement du Québec service essentiel depuis le 11 avril 1973;

ATTENDU QUE ce service constitue un axe de transport capital entre le Bas-Saint-Laurent et les régions de Charlevoix, de la Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en ligne droite avec les provinces maritimes;

ATTENDU QUE ce service a un impact déterminant sur l'économie de Rivière-du-Loup;

ATTENDU QUE la Pointe de Rivière-du Loup offre un accès unique au fleuve Saint-Laurent, désignée depuis longtemps carrefour d'accueil et d'orientation des visiteurs du parc marin du Saguenay-Saint-Laurent;

ATTENDU QUE la Société des traversiers du Québec (STQ) a commandé cette année une étude d'opportunité ouvrant la porte à un déménagement de la traverse à Cacouna;

ATTENDU QUE le projet de parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup, aussi appelé Carrefour maritime, ne pourra se concrétiser advenant un départ de la traverse;

ATTENDU les deniers publics investis par la STQ au quai de Rivière-du-Loup en 2010 et 2011, et son engagement pour « que cette infrastructure demeure pour les générations présentes et futures un lieu de transit, de rassemblement et d'échanges »;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, appuyons sans réserve la Ville de Rivière-du-Loup qui exige du gouvernement du Québec de maintenir sans condition le service de traversier à la Pointe de Rivière-du-Loup, de procéder aux travaux d'aménagement requis au quai pour assurer sa pérennisation et d'implanter une solution durable aux enjeux causés par l'envasement présent au site actuel.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Éric Lefebvre
pour

Denis Tardif
Député de Rivière-du-Loup–Témiscouata

9 décembre 2021
Date de signature de l'extrait